



Communiqué aux personnels des établissements sous contrat

Vendredi 7 novembre, le Spelc Versailles et la Fep-CFDT académique étaient reçus par le chef de cabinet du recteur dans la salle Samuel Paty.

Etaient aussi présents le secrétaire général de l'académie M Verschaeve, Le directeur de Cabine M.Deroin, la Directrice des Ressources Humaines Mme Lawson et la cheffe de division de la DEEP Mme Bernussou.

Qu'ils soient victimes de leurs directions (situations les plus fréquentes), d'agissements de collègues, d'élèves ou de parents, les professeurs ne sont pas correctement protégés par le rectorat, qui en sa qualité d'employeur des maîtres est pourtant responsable de leur santé, sécurité et conditions de travail.

Après de brèves présentations, le secrétaire général a commencé par donner de la voix et hausser le ton à l'encontre de l'intersyndicale.

Une manière bien étrange de commencer un dialogue dont le sujet est la maltraitance institutionnelle !

Certes, nous avions demandé que les responsables de la DEEP ne soient pas présentes à cette audience, ce qui a déplu vraisemblablement ... Et pour cause...

Nous avons évoqué des situations individuelles de souffrance et de harcèlement suite à du management brutal, mais aussi des établissements qui ont eu à subir, récemment, des directions maltraitantes, des situations de discriminations, de menaces, d'intimidations, avec un encouragement à la délation. Beaucoup de collègues ont dû muter, ceux qui restent voient leur santé se dégrader, pour ceux qui sont mutés le traumatisme a la vie dure.

De plusieurs façons, la DEEP a été saisie : courriers, audiences, alertes syndicales, enquêtes, médecine de prévention... Les réponses apportées questionnent et les réactions également.

Au mieux, les collègues ont eu une écoute polie, l'aide du SAPAP, de la médecine de prévention, des psychologues du rectorat, sans que leurs agresseurs ne soient inquiétés, la protection fonctionnelle leur étant par ailleurs rarement accordée.

Au pire, la DEEP a pris le parti des directions maltraitantes, en instrumentalisant parfois les corps d'inspection et la médecine de prévention à l'encontre des maîtres. Ainsi, des victimes, des lanceurs d'alerte, des représentants syndicaux ont-ils été inquiétés : convocations, suspension, inspection ... toujours à charge, le plus souvent sur les seuls dires des chefs d'établissement, sans souci d'enquête objective.

Nous avons dénoncé le processus devenu systémique qui prévaut depuis 2017 : la DEEP ne défend pas les maîtres au terme d'une enquête objective. Elle se rapproche des directions diocésaines et leur délègue la gestion des problèmes, sans prendre des mesures qui pourraient heurter les chefs d'établissement.

Il s'agit d'une cogestion inacceptable entre l'enseignement catholique et le rectorat, laquelle encourage ainsi l'inaction des premiers, leur culture de secret, du « pas de vagues » et permet au second l'emploi d'une coercition inouïe et une présomption de culpabilité au titre de l'exemplarité des enseignants ! Une maltraitance débridée qui se distingue particulièrement au cours des multiples convocations hiérarchiques.

Cogestion bien rôdée qui a amené la DEEP à transférer des mails, des témoignages confidentiels, des courriers des enseignants et des syndicats aux directions déjà maltraitantes à l'insu de leurs auteurs !

La réaction de monsieur le secrétaire général révèle une volonté de minimiser les faits.

Ce dernier a commencé par qualifier notre exposé de « caricatural », relevant d'une logique « complotiste ». Tout cela résonnait d'une façon particulière dans cette salle, nommée « Samuel Paty ». Nous avons pourtant étayé notre discours d'exemples précis et lui avons rappelé que nous parlons de « cogestion », terme très différent. Monsieur le secrétaire général assumera ses propos.

Monsieur le chef de cabinet semblait en revanche plus réceptif à nos arguments, mais les réponses apportées le 7 novembre ne sont pas à la hauteur de l'enjeu de santé et de sécurité dans les établissements sous contrat.

L'intersyndicale persiste et signe : le constat est sans appel sur les conditions de travail très dégradées, sur des directions brutales dont le recrutement interroge, sur une institution publique qui se déresponsabilise et met en danger ses agents.

Versailles, le 3 décembre 2025

Olivier Dhenry

Secrétaire général

Sepof-CFDT

Sophie Provendier

Présidente

Spclc Versailles